

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 31 (1893)  
**Heft:** 1

**Artikel:** La maison des Trillettes : [suite]  
**Autor:** Barancy, Jean  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-193416>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

dans l'écume bouillonnante, plonger, retirer la jeune fille et la ramener saine et sauve, c'est l'affaire d'un instant.

Je ne prétends pas me prévaloir de cette action sublime : dans l'honorable société, chacun en eût fait autant. A peine avais-je déposé sur la rive mon précieux fardeau, que je vis paraître une troupe de cavaliers. Celui qui marchait à leur tête avait un caftan éblouissant de diamants, de rubis, de topazes et autres pierres précieuses.

— Européen, me dit-il, sais-tu quelle est cette jeune fille que tu viens de sauver ?

— Non, seigneur.

— C'est ma propre fille, et moi, je suis le roi de Perse. Parle : quelle récompense veux-tu ? La moitié de mon royaume t'appartient.

— Sire, dis-je, je suis Bourbonnais, et dans mon pays les actions héroïques sont si communes, que généralement elles ne rapportent que 25 francs.

— Tu es donc Français ? Je m'en doutais à ton désintéressement. Mais sais-tu que ta fierté est presque une insulte ? Un roi ne peut demeurer chargé d'un bienfait qu'il n'aurait pas splendidement récompensé.

— Eh bien, sire, repris-je, si vous tenez absolument à honorer et enrichir votre serviteur, je vous demande pour unique faveur la recette de la poudre avec laquelle vous nettoyez vos chandeliers.

Le roi fit un signe. Le grand vizir s'approcha et me remit la recette que vous voyez, en langue turque, sur ce tableau. Moi seul je la possède et c'est en vain que la concurrence voudrait, par des compositions frelatées, donner aux cuivres ce ton d'or qui a fait l'admiration de toutes les cours.

Mesdames et messieurs, achetez l'incomparable poudre à polir, et en avant la musique !... Ça ne coûte que huit sous !...

Le *Gaulois* nous raconte qu'un jeune soldat français, blessé mortellement au Dahomey, et transporté à l'hôpital le plus voisin, à dos de mulet, a envoyé, dans les couplets suivants, son dernier adieu à sa fiancée :

Rose, l'intention d' la présente  
Est de t'informer d' ma santé :  
L'armée française est triomphante,  
Moi, j'ai le bras gauche emporté ;  
Nous avons eu d' grands avantages  
La mitrail' m'a brisé les os,  
Nous avons pris arm's et bagages :  
Pour ma part, j'ai deux ball's dans le dos.  
J' suis à l'hôpital d'où c' que je pense  
Partir bientôt pour chez les morts ;  
Voilà dix francs qu' celui qui me panse  
M'a donné pour avoir mon corps.

Je me suis dit : puisqu'il faut que j' file  
Et qu' ma Ros' perd' son époux,  
Ça fait que j' mourrai plus tranquille,  
Sachant que j' lui laiss' ma valeur.

Je te recommande bien, ma p'tit' Rose,  
Mon bon chien, ne l'abandonn' pas,  
Surtout ne lui dis pas la cause  
Qui fait qu'il ne me reverra pas :  
Lui, j' suis sûr qui s' faisait un' fête  
De m' voir revenir caporal ;  
Il pleurerait comme une bête,  
En apprenant mon sort fatal.

Quand j'ai quitté ma pauvre mère,  
El' s'expirait sensiblement ;  
A l'arrivé' d' ma lettr', j'espère  
Qu'elle sera morte entièr'ment ;  
Car si la pauvre femme est guérite,  
Elle est si bonne qu'elle est dans l' cas  
De s' fair' mourir de mort subite  
A la nouvell' de mon trépas.

Mais il est un' chos' qui m'enrage,  
C'est d'êtr' fait mort loin du pays,  
Du moins, quand on meurt au village,  
On peut dire bonsoir aux amis.  
On a sa plac' derrière l'église,  
On a son nom sur un' croix de bois ;  
Puis, on espère que la payse  
Y viendra prier quelquefois.

Adieu, Rose, adieu ! Du courage !  
A nous revoir faut plus songer,  
Car dans l' régiment où j' m'engage,  
On ne donne plus de congé !  
V'là que tout tourne, je n' vois plus goutte,  
Tout est fini, v'là que j' m'en vas.  
J' viens de recevoir ma feuil' de route,  
Adieu, Rose, adieu ! N' m'oubl' pas !

## LA MAISON DES TRILLETES

par JEAN BARANCY.

### II

Il revint le lendemain, le surlendemain et les jours suivants, sans plus voir la tête blonde et sans avoir même aperçu la sorcière que chacun redoutait.

Ne pouvant dompter sa curiosité, et bien certain que la campagne était déserte, il s'approcha un matin de la maison.

Elle semblait encore endormie dans une paix profonde que son pas ne troubla même pas, tant il s'avança avec précautions ; mais arrivé jusqu'aux peupliers qui l'entouraient et la berçaient de leurs murmures, il s'aperçut qu'une fenêtre du rez-de-chaussée était ouverte au soleil.

Alors, tremblant comme un coupable, plus ému qu'il ne l'eût avoué, retenant sa respiration et se cachant derrière un tronc d'arbre, il avança la tête et plongea un regard dans la chambre.

Elle paraissait bien pauvre cette chambre, avec les deux chaises de bois, la huche, la table ébréchée et le mauvais fauteuil qui en composaient tout l'ameublement ; elle paraissait bien pauvre, mais le soleil jetait ses rayons d'or sur ces débris, et André ne vit dans cette chambre qu'une vieille grand-mère et une jeune fille, agenouillées toutes deux devant un crucifix accroché au mur...

Elles faisaient leur prière côte à côte, et quand elles se relevèrent, André n'eut pas le courage de partir encore.

C'est ainsi qu'il vit Claudette aller, venir,

mettre de l'ordre dans l'humble logis et qu'il entendit sa voix fraîche, joyeuse comme celle d'une fauvette. L'enfant chantait en travaillant :

C'est l'avril, c'est l'aurore,  
Vois, mignonne, il fait jour.  
Le soleil plane et dore  
Nos vieux bois d'alentour.  
Le sylphe se réveille,  
Et pimpant et joyeux  
Il poursuit une abeille...

Ah qu'elle était jolie la chanteuse matinale ! Et si vaillante avec ça ; car elle ne resta point dans la chambre, elle alla à l'étable, au poulailler, donna la provende à la gent ailée, et emmena ensuite la vache aux champs.

Elle mettait tant de bonne grâce et de gentillesse à ces menus détails que notre André fut soudain captivé.

Cependant, craignant qu'elle ne se dirigeât de son côté et ne le prit en flagrant délit de curiosité, il se sauva et gagna le sentier qui contournait la maison, et dans lequel, sans qu'il le voulût et à son grand étonnement, il rencontra la vieille Micheline.

Elle s'arrêta, le regarda et lui dit sans autre préambule :

« Tu es le fils Abelin, n'est-ce pas ? »

— Vous me connaissez donc, demanda-t-il à son tour.

— Non ; mais tu ressembles trait pour trait à ton père. Un brave homme, ton père ! le seul qui ne m'ait point fait de misères, encore qu'il me croie sorcière comme les autres !

— Oh ! fit-il avec un peu d'embarras, vous vous trompez bien, bonne femme

— Nenni, mon fi, que je ne me trompe point ! Ils sont tous épeurés dans le pays, rien qu'à me voir, et si je n'avais pas cette maison des Trillettes en bien propre, je ne resterais pas ici. Heureusement ma Claudette ne boude point à la besogne, elle travaille dur, c'est elle qui porte le lait de notre vache à la ville, où on ne nous accuse point comme ici ! Ah Dieu de Dieu ! est-on méchant dans ce pays ! Laisse-moi parler... continua-t-elle, voyant qu'il allait l'interrompre. Oui, on est méchant ! Les gamins me jettent des pierres quand je passe...

— Est-ce possible !

— Les gens qui sont en âge me fuient comme une pestiférée ; et on nous laisserait crever de misère comme des chiens, sans plus s'occuper de nous, si ma mignonne petite n'avait pas de vaillantise pour deux... Dis, est-ce que tu me crois sorcière, toi aussi ?

— Allons donc !

— Bien sûr ?

— Bien sûr.

— Pourtant ton père me craint bien. Enfin ! Toi tu arrives des villes, je le sais ; et tu n'as point les idées qu'on a dans les campagnes. Pourtant, écoute, c'est vrai tout de même qu'il arrive malheur à ceux qui viennent rôder par ici ; c'est comme une fatalité, et je suis bien aise de t'avoir rencontré, vrai comme je te le dis, pour te prévenir, car tu as l'air d'un bon garçon et je ne voudrais pas qu'il t'arrivât rien de mauvais... Je te jure, mon fi, que ce n'est point moi qui jette des sorts !

— Mais je n'en doute pas ! »

Elle le regarda comme pour s'assurer de la véracité de ses paroles.

« Tant mieux si c'est comme ça ! reprit-

elle. J'ai grand'peine, vois-tu, à me voir accuser comme tout le monde le fait au village sans seulement pouvoir me défendre. Heureusement j'ai ma conscience pour moi ! »

Elle s'arrêta soudain et ajouta à voix basse :

« Il y a quelqu'un de par là qui ne se gêne pas pour jeter des sorts à ma place, autrement bien sûr que les malheurs n'arriveraient pas.

— Ah baste ! s'écria André qui ne put s'empêcher de rire ; vous vous défendez de sorcellerie et vous accusez les autres. Eh bien, c'est tout à fait drôle, savez-vous la mère.

— Pas tant que tu crois, répondit-elle gravement, et il n'y a certainement pas de quoi rire. Je ne fais du mal à personne, quelqu'un en fait et ça retombe sur moi. Qu'est-ce tu trouves de si drôle ? Ah ! Dieu de Dieu ! Fallait-il donc que j'arrive à mon âge pour voir de ces méchancetés ? Si ce n'était point ma Claudette, je me jetterais à la rivière...

— Allons, la maman, allons ! fit André, touché de son expression navrante, il ne faut point avoir de ces idées-là. Les gens de Charanelle sont ignorants et superstitieux, cela est vrai, mais ils ne sont pas méchants. Je parlerai de vous ; vous verrez qu'ils ne vous feront plus de mal...

— Oh non ! s'écria-t-elle, ne fais point cette folie.

— Quelle folie ?

— Celle de me défendre.

— Si personne ne plaide pour vous, la mère, comment voulez-vous donc vous tirer de cette affaire ?

Elle resta pensive un instant, la tête penchée, murmurant je ne sais quoi entre les dents. Puis tout-à-coup, elle se redressa, jeta un regard autour d'elle et cria à André.

« Va-t'en ! va-t'en ! » Tandis qu'elle-même se sauvait aussi vite que lui permettait ses vieilles jambes, dans la direction de la maisonnette.

Il fut ahuri, et à la voir s'éloigner ainsi, brusquement, sans se retourner, avec toutes les marques d'un effroi réel, il pensa qu'elle était folle.

En effet rien d'anormal ne s'était passé autour d'eux qui pût lui causer la moindre frayeur. La campagne restait ensoleillée et radieuse, pas un bruit, pas un souffle ne traversait l'air, et il eut beau regarder de tous les côtés, il ne vit rien, si ce n'est au lointain un paysan qui suivait la route avec ses instruments de travail sur l'épaule, et, à quelques pas de lui, dans le pré voisin, une gamine de neuf à dix ans qui tricotait un bas en regardant ses chèvres.

(A suivre).

### On moo que fà sè coumechons.

Lâi a dâi gaillâ que profitont dè tot po fèrè dâi couïenardès, mémameint dè cein que pào fèrè pliorâ lè z'autrès dzeins.

L'est prâo râ qu'on valet et 'na felhie sè mariéyont sein s'étrè jamé vus ; et toi parâi cein arrevè cauquiè iadzo quand c'est lè pareints que manigan-sont lè mariadzo.

On valottet, qu'on lâi desâi Djan Bougnet, dévessâi sè mariâ avoué onna pernetta que ne cognessâi pas et que restavè dein l'étrandzi. Quand Bougnet modâ po lo premi iadzo po allâ la vairè et fèrè cognessance avoué lè pareints, sè trovâ dein lo trein avoué on outro valet dè se n'âdzo, qu'allavè dâo mémo coté, et coumeint lo voïadzo dourâ dou dzo, l'uront l'izi dè fèrè cognessance eintrè leu. Vo sèdè, l'est bin molési âi dzouveno z'amoeirão dè sè câisi et que lâo faut adé cauçon à quoui pouéssont racontâ lâo z'amourettès ; assebin lo compagnon à Bougnet sut bintout tota l'histoire.

Arrevâ à la vela iò demâoravè la grachâosa, lè dou lulus dècheindont dâo vouagon, et coumeint Bougnet ne poivè pas arrevâ tsi sa gaupa coumeint dein onna tsambra à bâirè, ye sè va lodzi, ein atteindeint, dein on hotet, avoué son novè ami, que s'arretâvè assebin dein ellia vela. Mâ m'einlève se ein arreveint dein cé cabaret, mon Bougnet ne preind pas mau, et se duè z'hâorès dè teimps après, n'étaï pas moo.

La police arrevâ ; le crut que l'étaï moo dâo choléra, et le décidâ dè lo fèrè eintrâ tot lo drâi.

L'ami à Bougnet, qu'étaï bin eimbètâ de cein, sè peinsâ d'allâ preveni lo bio père. Ye pre lè papâi à Bougnet, et coumeint cognessâi l'adressâ, lâi modè.

On atteindâi Bougnet tsi la pernetta ; assebin quand on ve arrevâ l'autro, la serveinta, que sè veillivè, criâ : « Lo vaitès ! lo vaitès ! » et lo bio père tracè frou à sa reincontrè, lâi chàotè âo cou ein lâi faseint : « Que su ben'èse dè vo vairè ; veni vito, kâ on vo z'atteind. »

— Mâ perdon ! fâ lo compagnon à Bougnet, ye...

— N'ia pas dè perdon, veni vito : ma felhie et ma fenna s'eimpacheintont.

— C'est que ne su pas...

— Vo n'êtes pas : quiet ? débarbouilli ? On s'ein fot ! veni adé, on vo baillèrâ dè l'édhie et dâo savon après.

Et lo bio père lo bussè dedein, ein faseint : « Vouâitsè ci brâvo monsu Djan, » et lo tsampè dein lè brés dè sa felhie et dè sa fenna, que dzemelhivont dè pliési.

Quand lo lulu lè ve ti dinsè benhirâo, n'eut pas lo coradzo dè lâo derè la vretâ et sè laissâ passâ po Djan Bougnet.

Sè mettiront à trablia po dinâ, et coumeint lo gaillâ savâi tota l'histoire dè Bougnet, ye put repondrè à tot cein qu'on lâi demandâ, et lo père, la mère et la bouéba ein étiont tot fou, kâ lo farceu étaï galé luron.

Portant, quand sè fut bin repéssu, sè peinsâ : « Ora, l'est bon. » Adon sè lâivè et dit quie l'étaï d'obedzi dè sailli, que l'avâi dâi coumechons à fèrè, et va contrè la porta. Lo bio père lo vâo fèrè restâ ein lâi deseint que ne dâi rein avâi à fèrè que dévânt, et que se l'a fauta d'oquie

n'a qu'à derè. Mâ lo gaillâ eimpougnè lo péclliet et soo, avoué lo bio père à sè trossès.

Quand furont âo colidoo, lo gaillâ lâi fâ : « Ora que ne sein solets, faut que vo diéssò cein que m'arrevè : Quand su arrevâ stu matin, y'é prâi mau et su moo ; adon, on dussè m'einterrâ à duè z'hâorès ; y'é promet d'étrè quie, et faut que y'aulo. »

Et lo luron tracè frou. Lo bio père reintrè vai sa fenna et sa bouéba ein faseint dâi recaffâès dâo diablo, et lâo contè l'affèrè ein deseint que cè Bougnet étaï on rudo farceu. Sè peinsiront que l'allavè reveni ; mâ diabe lo pas. Assebin, lo né, quand l'alliront demandâ après Djan Bougnet à l'hotet iò saviont qu'étaï sa valisa, on lâo repond que l'étaï moo et einterrâ.

Lo vollhiront d'aboo pas crairè ; mâ quand viront qu'on avâi met lè scellés su sa valisa et su son paraplidze, failu bin crairè à la vretâ. Adon sè reintorniront tot capots, sein compreindrè on mot à tot cein, kâ n'aviont portant pas révâ ; mâ n'ont jamé su lo fin mot dè l'affèrè.

— L'est bin damadzo ! se fasâi la mère ein retourneint à l'hotè, on se dzeinti luron ! Kâ y'ein a bin pou que sè sariont ressuscitâ on momeint po veni no racontâ l'affèrè !

A propos de patinage, — c'est la saison, — on raconte l'anecdote suivante :

« Les événements tiennent parfois à bien peu de chose : en 1791, il s'en fallut de peu que Bonaparte fût victime d'un accident de patinage, et on peut se figurer combien la face des choses en aurait été modifiée.

L'histoire mérite d'être rappelée.

Le 5 janvier 1791, Bonaparte, qui n'était encore que lieutenant d'artillerie, patinait en compagnie de deux autres officiers dans le fossé des fortifications d'Auxonne. L'heure du dîner arriva. Bonaparte ôta ses patins pour aller prendre son repas, lorsqu'un de ses compagnons lui dit :

— Allons ! encore un tour.

Bonaparte hésita un peu, parut même vouloir se remettre à patiner, puis, enfin, répondit :

— Non, décidément ; il est l'heure de partir.

Quelques instants après, au moment où il allait se mettre à table, il apprit que ses deux compagnons avaient péri. La glace s'était brisée sous leurs pieds et ils avaient été engloutis. On ne retira que deux cadavres.

— Un coup de patin de plus, disait Bonaparte, en racontant plus tard cette aventure, et il n'y avait pas d'empereur ! »

On ne peut s'empêcher de faire la ré-